

CENTRE BUS DE LAGNY (Mesures acoustiques – Etat initial)

La campagne de mesures permettant de caractériser l'ambiance sonore initiale aux abords du centre Bus de Lagny s'inscrit dans le cadre de l'étude d'impact du projet (construction du nouveau centre bus et création d'un site de remisage temporaire pour les bus). Les mesures seront réalisées sur une période de 24h, à 2m en façade des bâtiments.

La répartition des points de mesure est la suivante :

Centre bus existant



Point 1 : au 23, rue de Pyrénées en R+1 ou R+2 (face à l'entrée du site actuel),
Point 2 : au 74, rue de Lagny en R+3 ou R+4, Lycée Hélène BOUCHER (face à l'entrée du futur site),
Point 3 : au 18-20, rue des Maraîchers en R+2 (face à un système d'extraction),
Point 4 : au 32, où éventuellement au 30, rue des Maraîchers en R+2 ou R+3 (face à un système d'extraction).
Pendant les mesures, les trafics routiers seront comptabilisés sur les voiries. Des boucles de comptage devront donc être installées rue des Pyrénées, rue de Lagny et rue des Maraîchers.

Site de remisage temporaire



Point 5 : au 118 rue des Grands Champs en R+3 ou R+4 (façade arrière du bâtiment),
Point 6 : en façade d'un bâtiment en vue directe sur le futur site de remisage, entre le 43 et le 45 bis du boulevard Davout en R+2,
Point 7 : au 11, boulevard Davout, d'un coté ou de l'autre de la façade du bâtiment (face à la voie d'accès à la zone de remisage).

En fonction du futur plan de circulation des bus pendant la phase de travaux et après la mise en service du nouveau centre bus, des points de prélèvement sonores seront effectués afin de quantifier l'impact du projet par rapport à la situation existante. Le nombre de points et leur emplacement seront déterminés ultérieurement.